

## Le site Natura 2000 des Étangs de l'Armagnac

Ce site appartient au réseau européen Natura 2000 qui a pour objectif de préserver la diversité biologique (espèces végétales ou animales, grands ensembles naturels) à travers toute l'Europe. Il s'agit d'y concilier les exigences écologiques avec les activités économiques, sociales et culturelles.

Des contrats volontaires, d'une durée de cinq, sont proposés aux agriculteurs et aux propriétaires du site. Ils comprennent des actions de maintien, de gestion ou de restauration des milieux.

### Les étangs

Différentes mesures se déclinent afin d'assurer la pérennité des étangs et des espèces les fréquentant.



- Gestion extensive des étangs : maintenir la pisciculture extensive, assurer la tranquillité de l'étang, ...
- Restauration hydraulique : travaux de réfection de la digue, des berges...

### Les landes et les zones tourbeuses

Ces zones, particulièrement fragiles, nécessitent une réhabilitation et une gestion au cas par cas.

### Les éléments boisés

Le préalable reste le maintien des chênaies et autres éléments boisés (haies, alignements, arbres isolés...) avant d'assurer leur entretien et restauration. Les massifs forestiers font l'objet d'une gestion concertée.



### Les prairies

Maintien des prairies naturelles, pâturage et fauche extensive sont préconisés, ainsi qu'une adaptation des dates de fauche en fonction des périodes de ponte de la Cistude.

### Les cultures



Différentes actions sont réalisées : bandes enherbées en bord d'étang, raisonnement et réduction de la fertilisation et des traitements, travail du sol simplifié, enherbement des vignes... Elles ont pour but d'améliorer la qualité de l'eau des étangs et de lutter contre l'érosion.

## Le territoire



## Qui contacter ?

### Information, Animation

#### Montage des dossiers :

**ADASEA DU GERS**  
Maison de l'Agriculture  
BP 70 161  
32003 AUCH CEDEX  
Tel : 05.62.61.79.50

#### Expertise naturaliste :

**A.R.E.M.I.P**  
31440 FOS  
Tel : 05.61.79.45.57

#### Animation forêt :

**C.R.P.F.**  
Maison de l'Agriculture  
BP 70 161,  
32003 AUCH CEDEX  
Tel : 05 62 61 79 10

### Services de l'Etat :

**DDEA**  
19 place du Foirail - BP 342  
32007 AUCH CEDEX  
Tel : 05 62 61 46 46

**DREAL**  
Service Biodiversité et Ressources Naturelles  
Cité Administrative - Bât G  
Bd Armand Duportal  
31074 TOULOUSE CEDEX  
Tel : 05 61 58 50 00  
<http://www.natura2000.fr>

Plaquette financée par :



*Credits photographiques : ADASEA  
sauf lucane cerf-volant et chauve-souris : JM Parde, AREMIP*



# Les étangs de l'Armagnac



## Un patrimoine naturel à préserver

**Le Bas-Armagnac** est une région de transition entre les Landes et les coteaux de Gascogne, entre bassins de l'Adour et de la Garonne.

Composé de collines aux formes douces, ces alternances de cultures, vignes, prairies et bois cachent la présence de landes atlantiques à Bruyère et Ajonc et des bas-fonds humides où coulent de petites rivières, traditionnellement occupés par des étangs, des bois marécageux et des prairies humides.

Le patrimoine naturel est essentiellement organisé autour de trois entités : les étangs, les bois et les landes, l'ensemble étant uni par le bocage.



Des chênes séculaires bordent les chemins, limitent les parcelles, abritent les troupeaux dans les prairies et marquent des fermes, parfois même des villages.

Les bas-fonds humides sont le siège désigné de dizaines d'étangs, souvent formés par une simple digue d'argile tassée, où l'on élève depuis des siècles la Tanche et le Brochet, et qui alimentaient en eau des moulins aujourd'hui disparus. Certains de ces étangs, pluri-centenaires, constituent, avec des lacs plus récents créés pour l'irrigation et de nombreuses mares destinées à l'abreuvement du bétail, un réseau de zones humides accueillant de nombreuses espèces animales et végétales, comme la remarquable Cistude d'Europe, tortue d'eau douce autochtone.

**Des propriétaires et des agriculteurs préservent et mettent en valeur ces milieux naturels, par goût et respect de leur patrimoine. Accompagnons leur action en respectant à notre tour ce paysage, ces milieux naturels et les activités qui les pérennisent.**

**Sous des dehors simples et familiers, les zones naturelles du Bas-Armagnac présentent une faune, une flore et des milieux originaux d'intérêt communautaire.**

**Les étangs** peuvent receler, lorsque leurs eaux ne sont pas perturbées, une végétation flottante de potamots ou de nénuphars. Sur les bancs de vase qui émergent en fin d'été pousse une végétation originale parmi laquelle on remarque les fleurs jaunâtres du Bident penché et les capitules blancs de l'Immortelle des marais.



**Les bois alluviaux**, en bord de rivière et d'étang, sont le domaine naturel de l'Aulne glutineux et du Saule blanc. Le sous-bois est occupé par une végétation luxuriante, avec notamment l'Osmonde royale.

**Les cistudes**, petites tortues amphibies de 100 à 600 g., aiment au printemps se percher sur les branches des arbres tombés dans l'eau pour prendre leur bain de soleil. Animaux à sang froid, elles ont besoin de se réchauffer longtemps pour pouvoir être actives dans l'eau froide (chasser, nager, ...). Les femelles pondent en mai et juin dans les herbages alentour. Attention de ne pas les déranger !



Fritillaire pintade

**Les prairies inondables**, comme celles du bord de la Douze, sont devenues très rares, ainsi que leur flore spectaculaire : Orchidées, Fritillaire, Linaigrette, ... Elles constituent un biotope exceptionnel, tant pour la flore que pour la faune.

**Les landes atlantiques**, autrefois étendues, traduisent un climat doux et humide sur sol acide. Elles se développent autour ou sous les bois de Pin maritime parfois accompagnées par le Chêne liège. Elles sont riches en flore avec 5 espèces de bruyères (Bruyère à 4 angles, Bruyère ciliée...), l'Avoine de Thore, l'Ajonc nain et la Lobélie brûlante.



Bruyère à 4 angles



Lucane Cerf-volant

La larve du spectaculaire **Lucane Cerf-volant** vit dans les parties basses des troncs, dans les grosses et vieilles racines des feuillus ou les souches des arbres coupés.

Celle du **Grand capricorne**, se développe en trois ans sous l'écorce des chênes vivants. Ce sont les arbres de bordure, exposés au soleil qui sont les plus fréquentés et finalement protègent de leur ombre leurs congénères.

Ces galeries creusées dans le bois dur et le dessous des écorces craquelées peuvent ensuite être colonisées par d'autres espèces d'insectes ou servir de gîte à certaines chauves-souris (Pipistrelle, Barbastelle).

**Le Pique-prune** est un gros coléoptère très discret qui occupe les cavités volumineuses et sèches à l'intérieur des gros arbres feuillus, chênes notamment. Son milieu de vie est le terreau végétal qui se constitue peu à peu à partir de la sciure se formant à l'intérieur de l'arbre. Cet insecte très rare en France et en Europe est toujours présent dans le Bas-Armagnac. C'est une bonne raison pour conserver les arbres centenaires des lisières, des parcs, des prairies et des alignements habités par l'espèce, qui ont depuis longtemps dépassé le stade de l'intérêt économique.



Chêne pluri-centenaire



Grand Rhinolophe

**Petit et Grand Rhinolophes**, discrètes chauves-souris, ont pour terrain de chasse privilégié les prairies bocagères. Ils consomment notamment des bousiers, coléoptères liés aux déjections animales et constituent un élément original d'une chaîne alimentaire qui comprend l'herbe, la vache et l'insecte proie. On les rencontre parfois endormis, suspendus la tête en bas, dans les parties sombres des bâtiments (granges, greniers). Ils ne présentent bien sûr aucun danger.

**Protégeons ces espèces et leurs habitats**